

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	67 (1987)
Heft:	4
Artikel:	Les relations franco-suisses et la situation des entreprises suisses en France : des signes de reprise
Autor:	Chambre de commerce suisse en France
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-887148

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les relations franco-suisses et la situation des entreprises suisses en France

Des signes de reprise

Chambre de commerce suisse en France, Paris

L'année 1987 aura été marquée par l'attente d'une reprise de la conjoncture économique. Il se pourrait bien qu'elle se solde par une certaine décélération de la croissance due aux incertitudes créées par les secousses boursières. C'est du moins l'avis de nombreux experts qui cependant oublient de nous expliquer pourquoi le quadruplement des cours de bourse de 1981 à 1987 n'a pas produit sinon une surchauffe du moins le retour au plein-emploi. Pour notre part, nous estimons qu'il y a davantage à craindre des réactions protectionnistes de tous ordres, que les variations erratiques des valeurs et des monnaies pourraient engendrer, que des effets directs de ces turbulences. Des nombreuses indications et réponses fournies par nos membres, il nous est permis d'émettre l'hypothèse que la tendance sous-jacente de l'économie française est à la reprise. Cela n'exclut évidemment pas les nombreux facteurs d'incertitude qui se dessinent à l'horizon de 1988.

Les échanges franco-suisses se solderont une fois de plus par un important excédent français. Le cumul du solde des importations et exportations directes et des exportations vers des pays tiers réalisées par les entreprises industrielles suisses de France se solderont, en 1987, par un apport de devises commerciales à la France d'au moins 21 milliards de francs français (voir tableau ci-contre).

Il est vrai que les exportations recensées auprès des grandes firmes industrielles suisses de France sont en régression par rapport à 1986. Les causes principales en sont les restructurations intervenues dans quelques sociétés et le fait que la reprise des investissements en France a accru la demande d'équipement sur le marché intérieur. Cette évolution – onéreuse du point de vue de la balance commerciale, dans un premier temps – est de bon augure pour l'avenir.

Le total des emplois français assurés par les entreprises à majorité suisse en France (77 000) et frontaliers français (58 000) se monte à 135 000. Le seul nombre des frontaliers français a augmenté de près de 9 % en 1987 par rapport à 1986. Cet accroissement dépasse les prévisions les plus optimistes faites à la fin de 1986. Il n'est pas certain qu'une nouvelle progression intervienne en 1988, étant donné le

rétrécissement des revenus que l'affaiblissement du dollar fait subir à de nombreuses entreprises suisses très dépendantes du marché américain.

Il est réjouissant de constater que **1987 établira un nouveau record des flux bancaires Suisse-France** : à la mi-novembre, le total des prêts et crédits bancaires accordés par la Suisse à des débiteurs français depuis le 1^{er} janvier s'établissait à 2 931 millions de francs suisses, dépassant ainsi légèrement l'ancien record de 2 900 millions en année pleine enregistré en 1982. C'est en 1985 que le volume de ces opérations avait atteint le plus bas niveau depuis 1980, c'est-à-dire 650 millions.

Problèmes et contentieux ne manquent pas dans le paysage économique franco-suisse. Ainsi, l'on constate une dégradation des positions suisses dans le domaine des revenus du capital investi ou placé en France. Dégradation également dans le secteur des brevets et licences. Ce ne sont pas des phénomènes marginaux et ils méritent qu'on s'y attarde. Les contentieux bilatéraux, dont certains sont anciens, restent toujours sans solution.

L'interpénétration humaine

Les effectifs de la communauté suisse établie en France viennent de passer le cap des cent mille individus, représentant plus du quart des Suisses de l'étranger. C'est le résultat du dernier recensement effectué par les consulats suisses. Il fait apparaître une croissance de 7,5 % en trois ans, le nombre des Suisses de France s'établissant à 107 060, sur un total de Suisses de l'étranger de 403 000, en augmentation de 11 %. Cette croissance est due exclusivement à la catégorie des double-nationaux. En effet, grâce à la nouvelle loi suisse sur l'acquisition de la nationalité, les enfants nés après le 1^{er} janvier 1953, de mère suisse, obtiennent automatiquement la citoyenneté suisse sur déclaration. Un nombre très important de personnes ont ainsi été intégrées dans la nationalité suisse, sans perdre la nationalité acquise à leur naissance, et sans jamais avoir résidé en Suisse. On notera ainsi que sur un total de 855 français d'origine ayant acquis la citoyenneté suisse en 1986, 62 % seulement résident effectivement en Suisse.

Sur les 107 060 Suisses de France, 21 838 n'ont pas la double-nationalité. Leur nombre, une fois de plus, est en régression : - 7,7 % par rapport au recensement triennal précédent. A l'évidence, le renouvellement de la colonie par l'immigration est devenu négatif. Les causes de cette évolution sont

Les principaux chiffres en bref	1986	1987
Emploi : Entreprises industrielles à majorité suisse (+ de 50 % du capital suisse) en France	77 000	53 244
Frontaliers français	53 244	57 995
Commerce : Excédent français (milliards de FF)	15,6	13,0 (*)
Exportations des filiales industrielles suisses de France	7,3	6,6
Prêts et crédits bancaires suisses à la France (milliards de FS)	1,6	2,9 (**)
Excédent touristique français vis-à-vis de la Suisse (milliards de FF)	10,6	ND

(*) Évaluation Chambre de commerce suisse en France.

(**) Du 1^{er} au 15 novembre.

multiples. Elles tiennent aussi bien aux conditions économiques générales qui n'offrent qu'un faible attrait, qu'au verrouillage de l'immigration pratiqué par la France depuis 1974. A l'époque, les suisses sans autre nationalité étaient encore au nombre de 30 000. Tout incite à penser que la diminution constatée pourrait se poursuivre. En ce qui concerne les Français en Suisse, leur nombre était de 47 096 en 1985. En 1986, 4 220 titres de séjour ont été délivrés à des ressortissants français. Enfin, 4 587 saisonniers français ont été accueillis en Suisse en 1986.

C'est l'occasion de suggérer aux autorités françaises qu'une politique d'immigration plus libérale devrait être menée vis-à-vis de la Suisse. N'est-il pas vrai qu'aussi bien en matière d'immigration que pour l'octroi de permis frontaliers, la Suisse est moins restrictive. Par ailleurs, les entreprises industrielles françaises à majorité suisse assurent quelque 77 000 emplois. Il est d'autant plus étonnant qu'en 1987, le débat public sur le statut et les droits des étrangers s'est pratiquement limité aux problèmes et aux doléances des immigrés d'origine africaine sans qu'à aucun moment la situation des immigrés venus des pays les plus proches ait réellement été prise en compte. Être étranger en France aujourd'hui n'a de signification politique que pour l'Africain et le Méditerranéen. Le Suisse – auquel d'anciennes conventions (toujours en vigueur) garantissent l'égalité de traitement et l'application de tout avantage dont bénéficieraient d'autres nationaux sur le territoire français – est en voie de marginalisation. A l'évidence, les échanges économiques en souffrent, ce qui est notamment le cas dans les (nombreuses) entreprises françaises liées à des maisons suisses où les échanges de personnels sont bloqués par les mesures administratives en place. Sans doute, les autorités françaises ne se rendent-elles pas suffisamment compte qu'une pratique plus libérale dans ce domaine assure à terme une amélioration de l'image de la France et de son économie à l'étranger, et cela tout particulièrement dans ce pays voisin avec lequel elle réalise traditionnellement le plus gros excédent de son commerce extérieur.

Les naturalisations de ressortissants suisses par les autorités françaises ont quelque peu augmenté par rapport à leur niveau de 1986 mais demeurent faibles. Les acquisitions de la nationalité française par décret sont au plus bas depuis une dizaine d'années, les acquisitions par déclaration – nationalité du conjoint – ayant par contre progressé. Après avoir culminé en 1986, le nombre des Français obtenant la nationalité suisse est revenu en arrière tout en demeurant

	Nombre des naturalisations		
	Suisses devenant Français		Français devenant Suisses
	Par décret	Par déclaration acquise	
1977	155	421	795
1978	110	460	620
1979	102	425	746
1980	89	476	727
1981	106	n.d.	760
1982	105	n.d.	717
1983	66	n.d.	528
1984	65	323	859
1985	71	319	907
1986	41	399	855

à un niveau relativement élevé, soit près d'un dixième du total des naturalisations intervenues dans l'année.

Pour leur part, les travailleurs frontaliers occupés en Suisse enregistrent la plus forte progression en nombre depuis 1980. Il en est de même en ce qui concerne les frontaliers français. Il y a un an, les perspectives conjoncturelles n'avaient pas laissé prévoir pareille évolution. Aujourd'hui, à tout prendre, les augures ne sont pas très

rassurants. Étant donné les variations monétaires, la plupart des entreprises suisses – très dépendantes des marchés extérieurs – ont subi, en 1987, de sévères diminutions de chiffre d'affaires et de revenus. Si les circonstances les contraignent à diminuer leurs effectifs en Suisse, les frontaliers ne sont évidemment pas à l'abri. On n'est pas à envisager de telles hypothèses, mais on peut affirmer, sans grand risque d'erreur, que la croissance de l'emploi frontalier ne se poursuivra sans doute pas en 1988.

Main-d'œuvre frontalière employée en Suisse (*)		
	Total général	Dont Français
1978	89 440	37 451
1979	91 852 (+ 2,7 %)	39 307 (+ 5,0 %)
1980	100 404 (+ 9,3 %)	42 036 (+ 6,9 %)
1981	108 988 (+ 8,5 %)	47 883 (+ 13,9 %)
1982	111 509 (+ 2,3 %)	49 030 (+ 2,4 %)
1983	105 479 (- 5,4 %)	47 320 (- 3,5 %)
1984	106 049 (+ 0,5 %)	47 430 (+ 0,2 %)
1985	111 631 (+ 5,3 %)	49 748 (+ 4,8 %)
1986	119 755 (+ 7,2 %)	53 244 (+ 7,0 %)
1987	130 128 (+ 8,7 %)	57 995 (+ 8,9 %)

(*) Effectifs recensés fin août de chaque année.

Les échanges de marchandises

Traditionnellement, la statistique française offre une véritable multitude de données concernant les échanges extérieurs. Elle suscite parfois le doute car

les chiffres publiés par la Direction des douanes sont souvent assez éloignés de ceux de la balance des transactions courantes publiée par la Banque de France. Ainsi, pour 1986, la douane avait comptabilisé un total d'exportations vers la Suisse de 38 milliards de francs français, alors que la Banque de

Échanges de marchandises entre la France et la Suisse (hors négoce international)

Selon Direction générale des douanes :

Exportations françaises totales 1983-1986 134,9 milliards de FF
Importations françaises totales 1983-1986 76,6 milliards de FF

Selon Banque de France (Transactions courantes) :

Exportations françaises totales 1983-1986 205,3 milliards de FF
Importations françaises totales 1983-1986 145,9 milliards de FF

France est arrivée à un total de 55 milliards, voire même de 61 milliards avec les transactions au titre du négoce international...

Il est vrai que pour la douane, la comptabilisation s'effectue au moment du passage de la marchandise à la frontière et, pour la Banque de France, au moment du règlement, voire des acomptes payés ou des crédits accordés. Mais les écarts apparaissant entre les deux modes de calcul devraient s'atténuer sur une période de plusieurs années consécutives. Or, tel n'est pas toujours le cas comme le montrent les données cumulées sur quatre ans (voir tableau page précédente).

Alors que la Direction générale des douanes fait apparaître un solde actif cumulé de 58,3 milliards de FF, la Banque de France identifie un excédent de 59,4 milliards. Ces deux résultats sont finalement proches l'un de l'autre, mais la somme des opérations accuse des écarts entre les deux administrations trop importants pour ne pas mériter d'explication plus poussée.

Quant au négoce international, dont rend compte la Balance des transactions courantes, il est intéressant de constater que dans les relations franco-suisses il est en voie de régression constante. Sous cette rubrique sont recensés les règlements afférents aux marchandises que des Français achètent à l'étranger et revendent dans un pays tiers, sans qu'il y ait franchissement de la frontière française, ainsi que les commissions perçues à l'occasion du courtage. Si une compagnie française achète pour un million de francs de pétrole saoudien que la Suisse importe par le port de Gênes au prix de 1,1 million de francs, ce sont 1,1 million qui s'inscrivent au crédit français du négoce international avec la Suisse et 1 million au débit du négoce international avec l'Arabie saoudite.

Faute de données plus détaillées, une analyse se révèle hasardeuse. Il n'est pas exclu que la régression observée soit largement imputable à la baisse des prix pétroliers et d'autres matières premières ainsi qu'aux variations monétaires. Malheureusement, la Suisse ne dispose pas d'instrument statistique similaire. Les grains de cacao ou de café qu'elle importe ont pour origine statistique les Pays-Bas ou la France parce qu'ils ont presque nécessairement été achetés dans des ports français ou néerlandais... Cette situation est en partie à l'origine de la discrimination du pavillon suisse dans le port de Marseille où l'armement suisse, faute de statistiques précises, est dans l'incapacité d'apporter la preuve des courants commerciaux véritables entre la Suisse et l'Afrique occidentale. Il serait important que dans ce domaine l'administration

Les échanges franco-suisses au titre du négoce international (millions de FF)

	1983	1984	1985	1986
Exportations françaises	12 265	9 125	6 656	5 882
Importations françaises	4 957	4 252	4 460	3 871

suisse se dote d'un arsenal statistique plus fiable. N'est-ce pas en Suisse qu'ont été créées dès le 18^e siècle certaines des grandes compagnies de commerce international toujours en activité ? Pourquoi ignorer leurs échanges dans la statistique ?

Pris sous l'angle de la définition douanière, les échanges commerciaux franco-suisses (hors négoce international) se solderont pour 1987 par un excédent français de l'ordre de 13 milliards de francs (français), les importations suisses approchant 37 milliards et les exportations 24 milliards. Comparé à 1986, le courant commercial France-Suisse est en diminution d'environ 4 % alors que les exportations totales de la France (toutes destinations) progressent légèrement de quelque 0,5 %. Quant aux importations françaises de Suisse, elles augmentent d'environ 6 % par rapport à l'année précédente alors que le total des importations de la France (toutes provenances) progresse de 8 %. Cette évolution se traduit par un rétrécissement de l'excédent français qui en 1986 avait atteint 15,6 milliards de francs contre 16,2 milliards, record absolu, enregistré en 1985. Converti en francs suisses aux taux de change moyens, la diminution de l'excédent est de l'ordre de 36 % depuis 1985.

Quelles que soient les causes particulières de cette atténuation du **solde actif de la France**, il convient de remarquer qu'il se situe toujours en tête des excédents bilatéraux de la France et constitue comme par le passé l'appui le plus important de sa balance commerciale. Il est vrai que les termes de l'échange monétaire ont considérablement facilité l'accès au marché suisse et l'on comprend difficilement qu'avec un avantage de change évident la France ait régressé sur ce marché de quelque 4 %, alors que l'Allemagne y a progressé d'environ 4 %

dans le même temps. Quant aux importations françaises de Suisse, leur croissance de quelque 6 % en 1987 est intervenue dans des conditions de change plus difficiles. Elle témoigne en tout cas de l'amélioration du climat d'investissement que l'on a pu observer en France.

Comme par le passé, les entreprises industrielles suisses établies en France ont apporté leur contribution aux efforts d'exportation déployés par l'industrie française. Notre méthode d'approche n'étant pas basée sur une statistique exhaustive mais sur un sondage auprès des principales firmes à capitaux suisses, nos données ne reflètent qu'une réalité partielle. Elles ne sont destinées en fait qu'à fournir un ordre de grandeur indiquant le rôle de ces entreprises dans le commerce extérieur de la France. L'évaluation des exportations en 1987 s'établit à un chiffre légèrement supérieur à 6,5 milliards de FF. Elle est en régression sensible par rapport à celle de 1986 qui approchait 7,3 milliards.

La diminution des exportations des entreprises suisses de France a pour origine principale les restructurations intervenues dans les branches machines et métallurgie, d'une part, chaussures et articles de luxe, d'autre part. Il s'agit en particulier de l'aliénation d'une importante unité de construction de machines textiles et d'unités de production dans la branche des chaussures qui ont délesté le potentiel industriel suisse en France. Ces restructurations interviennent pour plus de trois quarts dans la réduction du volume d'exportations. Par ailleurs, nous avons pu constater une reprise certaine de l'activité française, conduisant à une augmentation de la demande, notamment dans les secteurs machines, métallurgie et installations et équipements électriques, où le marché français semble avoir absorbé une partie de la production antérieurement dirigée vers les marchés

Exportations des sociétés industrielles suisses en France (1987)	En millions de FF
Bâtiment et travaux publics (premier et second œuvre)	150
Alimentation (produits et spécialités)	2 240
Machines et métallurgie	1 078
Chimie et produits pharmaceutiques	2 543
Installations et équipements électriques	405
Chaussures et articles de luxe	137
Ensemble	6 553

Maîtriser l'énergie, par son comptage ou son utilisation judicieuse, telle est notre vocation première. Initialement spécialisée dans la mesure de l'énergie électrique, **Landis & Gyr** fait partie des grands constructeurs mondiaux des **compteurs d'électricité**. L'éventail de sa production s'étend du simple compteur domestique jusqu'aux compteurs de très grande précision, installés dans les réseaux de moyenne et haute tension, pour lesquels **Landis & Gyr** enregistre, mesure, commande.

La qualité de sa production et de son organisation commerciale lui a permis de prendre une part prépondérante dans le développement du marché de la **régulation et de la gestion optimale des équipements techniques du bâtiment**. La diversité des systèmes assure la maîtrise des installations thermiques depuis l'habitation individuelle jusqu'à la supervision des grands ensembles immobiliers.

Permettre au public de **téléphoner** dans la rue constitue une diversification plus récente. **Landis & Gyr** a participé dans de nombreux pays européens à l'équipement de cabines publiques, grâce à l'expérience acquise dans le comptage de taxe et de traitement de la monnaie. La robustesse des appareils leur permet de fonctionner dans un environnement particulièrement difficile.

16, bd du Général-Leclerc, 92115 CLICHY
Tél. : (1) 47.39.33.84

LANDIS & GYR



Un groupe présent dans le monde entier
La première société étrangère en France

winterthur
assurances

Direction pour la France - Tour Winterthur
Cedex n° 18 - 92085 Paris La Défense - Tél. : 49.03.87.87

FRANOMEL - Paris

PRECISION ASSUREE



PAR CHRONOMETRES DIGITAUX

affichage LCD
au 1/100 de seconde - 1/100 ou 1/1.000 de minute
multifonctions
avec ou sans mémoires - avec commande externe
étanches aux projections d'eau
modèles de table ou à encastrer



CLASSIQUES

mouvement 7 rubis fabrication suisse
ressorts infatigables
au 1/5 ou 1/10 de seconde - 1/100 de minute
ou 1/10.000 heure
pour sport - industrie - laboratoire

CURVIMETRES

de haute précision à 2 aiguilles
4 échelles l : 100 l : 50 l : 25 l : 20
compte et décompte - totalisation
automatique
axes empierrés sur rubis
remise à zéro par bouton-poussoir

PODOMETRES

SERVICE EXPORTATION SPECIALISE

BLET

INSTRUMENTS DE MESURE ET DE CONTROLE DE PRECISION
132, faubourg St-Denis - 75010 PARIS - Tél. 42.06.44.16
Téléc. BLET PARIS 230.000

BORDEAUX • LYON • NANTES • STRASBOURG
56 44 23 97 78 83 60 77 40 20 45 83 88 32 57 70

Notre champ d'activités

Machines et installations pour l'industrie alimentaire

Mouture des grains
Installations de nettoyage des semences
Installations de pesage et d'ensachage
Industrie des produits de boulangerie
Fabrique de pâtes alimentaires
Moulins à avoine - Rizeries - Fabriques de cornflakes
Industrie des produits alimentaires spéciaux
Industrie des produits à base de sucre et des stimulants
Maltières et brasseries
Industrie des huiles alimentaires
Fabriques d'aliments composés pour animaux
Installations de fabrication de couscous
Installations de décharge et de chargement de navires
Silos et installations de manutention

Machines et installations pour l'industrie non alimentaire

Installations de manutention continue
Installations de broyage-séchage du charbon
Technique du filtrage
Installations pour la protection de l'environnement
Fabriques de colorants, d'encre d'imprimerie, de peintures et de vernis, fabriques de savons et branches de l'industrie apparentées
Installations pour l'industrie du tabac
Chariots de manutention antidiéfragments
Machines et installations à couler les métaux sous pression
Génie chimique



BÜHLER-MIAG

Tour Aurore Cedex N° 5 - 92080 Paris-Défense 2
Tél. (1) 47.78.61.61

85-RK-514

d'exportation. Il convient d'observer, à ce propos, qu'à notre avis les commentaires français mettent souvent trop de poids sur la signification du déficit commercial apparu à travers les données mensuelles. En effet, si ces déficits sont synonymes de pertes de devises (mais cela dépend de l'ensemble des transactions courantes), ils peuvent très bien être le signe d'un plus grand dynamisme des investissements et d'une plus forte croissance. Vue sous cet angle, l'aggravation du passif commercial observée conjointement avec une hausse de l'investissement productif, n'annonce probablement pas la détérioration de la conjoncture économique que certains observateurs veulent y voir, mais bien plutôt une amélioration de la tendance sous-jacente de l'économie.

Amélioration sélective des affaires

En majorité, les réponses fournies par les industries suisses de France à nos questions tendent à confirmer cette impression. Certes, les entreprises ne bouclent pas toutes leur exercice 1987 dans l'allégresse. Mais la tonalité prédominante de leurs commentaires est plus positive et plus rassurante qu'à la fin de l'année précédente. La grande exception est constituée par l'**industrie de la chaussure** où des exercices déficitaires seront probablement signalés dès la fin de l'année. A la délocalisation de la production vers des pays du Sud-Est asiatique, de l'Espagne et du Portugal s'ajoute désormais la délocalisation de la vente du centre des villes vers la périphérie. De par ces changements de comportement, les fabricants

européens sont confrontés à des difficultés majeures.

Pour ce qui est du **secteur alimentaire**, l'évolution des ventes est positive dans l'ensemble avec un léger effritement dans les cafés solubles. Pour l'ensemble des produits, la croissance en volume ressort à 4 %, ce qui est considéré comme favorable dans le contexte actuel. Dans la **métallurgie**, l'année a été bonne et les résultats satisfaisants grâce à une évolution favorable du prix de l'aluminium depuis le mois de mars. Cette donnée pourrait être interprétée comme l'un des signaux annonçant une reprise conjoncturelle plus marquée. Assez bonne également, la marche des affaires dans les **installations et équipements électriques** ainsi que dans le **bâtiment** où les augmentations en volume se situent entre 4 et 9 %. Le niveau des commandes en carnet est considéré comme correct et dans certains cas, les effectifs ont été augmentés.

Très contrastée suivant les sociétés et les divisions, l'évolution des **entreprises chimiques** est globalement satisfaisante. En termes de chiffre d'affaires la croissance ressort à environ 6 % pour l'année. Les divisions industrielles ont généralement bien travaillé. Les **produits pharmaceutiques** anciens souffrent toujours fortement de la politique restrictive en matière de prix, mais les spécialités nouvelles sont généralement assurées d'une meilleure rentabilité. Les **arômes et produits pour la parfumerie** jouissent toujours d'une bonne croissance en volume mais souffrent considérablement de la baisse



du dollar. Ceci est particulièrement ressenti par les sociétés suisses de ce secteur en France.

Réparation exemplaire de l'accident de Schweizerhalle

Le groupe Sandoz aura mis moins de onze mois pour régler les demandes françaises d'indemnisation et de réparation consécutives à l'incendie accidentel de l'entrepôt de Schweizerhalle survenu le 1^{er} novembre 1986. La caractéristique principale de l'arrangement convenu réside dans le fait que pour la première fois les conséquences d'une importante pollution transfrontière n'ont donné lieu à aucune procédure judiciaire. L'État français et le groupe Sandoz se sont mis d'accord sur une indemnité totale de 46 millions de francs français dont 17 millions seront consacrés aux programmes d'analyse et de restauration de l'écosystème du Rhin. Il convient de rappeler à ce sujet que les communes bretonnes sinistrées par pollution pétrolière de l'**« Amoco Cadiz »** (mars 1978) n'ont toujours pas été indemnisées et que dans le cas de **Tchernobyl** (avril 1986) les gouvernements ouest-européens ont versé des indemnités pour un total de 6 milliards de francs français, mais aucune demande de réparation n'a jamais été présentée aux autorités soviétiques.

On nous signale aussi de bons résultats dans la branche des **biens d'équipement et d'investissement** où l'année 1987 se distingue par une bonne reprise de la demande. Dans certains domaines, comme les **moteurs-Diesel et les pompes**, l'accélération demeure encore médiocre ce qui reflète sans doute la situation toujours déprimée de la construction navale. En revanche, il y a une forte poussée de la demande dans la **machine-textile** et l'équipement de programmation de celle-ci. Lors de la dixième Exposition internationale de la machine-textile (I.T.M.A.) qui s'est tenue à Paris en septembre 1987, les constructeurs suisses se sont vu confier des commandes pour 1,5 milliard de francs suisses. C'est un signe de plus qui permet de conclure à une reprise de l'investissement.

En dépit des aspects rassurants dégagés des réponses que nous avons recueillies auprès des entreprises industrielles suisses en France, on aurait tort de sous-estimer certains signes qui permettent de conclure à une dégradation lente mais continue des positions suisses sur le marché français. Ainsi l'on constate qu'aux termes de la Balance française des transactions courantes, les intérêts, dividendes et autres



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE COURTAGE D'ASSURANCES

Société Anonyme au Capital de 6 521 600 F.

145, Boulevard Haussmann — 75008 PARIS

Téléphone : 45.63.03.20

Adresse Télégraphique : BIENASSUR-PARIS-8^e

Télex : BIENASS 290 187

Teletac. 45.61.47.05

CORRESPONDANTS EN SUISSE :

ALEXANDER STENHOUSE INTERNATIONAL S.A.

18, cours des Bastions 1211 GENÈVE 12

Téléphone : 022-29-88-39

Télex : 422064 - CH FIWA

Teletac. 022-29-84-77

FIDES ALEXANDER AG

Bleicherweg 33 8027 ZURICH

Téléphone : 01-249-25-75

Télex : 815388

Teletac. 249-29-78



UNE ENTREPRISE A L'ÉCOUTE DE SES CLIENTS.

Pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle CHARPIOT TRANSPORTS propose :

- Un réseau de lignes de messageries reliant les principaux centres économiques français et européens ; en particulier de Suisse, de R.F.A., du Bénélux.
- Un parc de véhicules de tous tonnages en "National" et en "International".
- Une compétence dans le traitement des formalités douanières acquise par plus de 60 ans d'expérience.
- Des possibilités de stockage et de distribution.

FRANCE

Siège social : 90100 DELLE	18 bis, avenue Gal-de Gaulle	Tél. 84.36.00.12	Télex 360.945
		Télécopieur 84.56.42.43	et 360.958

90000 BELFORT 68304 ST.LOUIS	18, rue Denfert-Rochereau 18, rue de la Paix	Tél. 84.28.04.30	Télex 360.945
		Tél. 89.69.00.19	Télex 881.382
		Télécopieur 89.67.67.62	

68200 MULHOUSE (National) 68390 MULHOUSE-SAUSHEIM (International) C.R.D.	Rue Herzog, Gare Mulhouse-Domach 1, avenue de Gaulle	Tél. 89.42.24.56	Télex 881.025
		Tél. 89.61.83.11	Télex 881.275
		Télécopieur 89.61.77.78	

PARIS 93613 AULNAY-sous-BOIS	BP 706 Garonor Bât. 6 G	Tél. (1) 48.65.44.83	Télex 212.434
		Télécopieur 48.65.04.79	

Filiale : BELLERAUX Sarl	BP 33 74160 St-Julien-en-Genevois	Tél. 50.49.03.99	Télex 385.055
		Télécopieur 50.35.02.93	

SUISSE			
--------	--	--	--

2926 BONCOURT	Case Postale 26	Tél. (066) 75.52.75	
---------------	-----------------	---------------------	--

ZÜRICH 8423 EMBRACH-EMBRAPORT	Case Postale 76	Tél. (01) 865.29.84	Télex 828.132
----------------------------------	-----------------	---------------------	---------------

Une dimension nationale et internationale.

revenus du capital payés à la Suisse baissent presque continuellement depuis 1982 : en francs suisses, ils avaient alors atteint 2 968 millions pour revenir à 2 121 millions en 1986. Sans doute, ce poste, après les revenus français encaissés en Suisse, est-il toujours excédentaire au profit de la Suisse. Mais il l'était de 800 millions suisses en 1982 et seulement de 530 millions en 1986.

La même observation s'impose au sujet de la balance des Brevets et licences.

En 1982, le solde des transactions au titre des brevets et licences était encore de 206 millions de francs suisses, il n'est plus que de 106 millions en 1986. S'agissant essentiellement des prestations technologiques liées à l'industrie et l'évolution constatée se traduisant par un rétrécissement continu de la position suisse, il convient d'attirer l'attention des milieux économiques suisses sur la perte de substance que recèle cette tendance.

Pourquoi une taxe discriminatoire ?

On comprend difficilement que la taxe de 5 % à la source prélevée par la France sur les redevances versées en Suisse soit toujours maintenue, alors qu'aucune taxe similaire n'est imposée en Suisse sur les versements à la France. Il est vrai que le détenteur suisse d'une marque ou d'un brevet peut déduire ce prélèvement français des impôts qu'il paie en Suisse. Il s'agit alors d'un cadeau pur et unilatéral que le fisc suisse fait au fisc français. On comprend difficilement quelles en sont les raisons. Que dans le cas du Sénégal les autorités de ce pays aient demandé à la France, sur la base de la réciprocité, d'aggraver l'accès à la technologie française pour stimuler le développement d'une technologie sénégalaise propre, cela se conçoit. Mais pourquoi pénaliser les redevances payées à la Suisse et pas celles payées à la Suède, à l'Autriche, à l'Allemagne etc. ?

Les services fortement excédentaires pour la France

En 1986, les échanges de « Services » entre la France et la Suisse se sont soldés par un excédent de 6,1 milliards de francs français contre 4,1 milliards en 1985. Il est très difficile – dans ce domaine – de faire une projection sur l'année 1987, mais selon toute probabilité le surplus ne sera pas inférieur à

Balance franco-suisse de brevets et redevances		en millions FF
1984		
Paiements français à la Suisse	645	
Paiements suisses à la France	211	
Solde en faveur de la Suisse	434	
1985		
Paiements français à la Suisse	694	
Paiements suisses à la France	273	
Solde en faveur de la Suisse	421	
1986		
Paiements français à la Suisse	775	
Paiements suisses à la France	365	
Solde en faveur de la Suisse	410	

(Source : *Balance française des paiements*)

celui de 1986. En effet, le poste de loin le plus important, les voyages (c'est-à-dire **le tourisme**), **suit toujours une courbe fortement ascendante en ce qui concerne les dépenses des Suisses en France**. Selon la computation de la Banque de France, les Allemands voyageant en France ont dépensé, en 1986, 8,2 milliards de francs et les Suisses 13,5 milliards. Autre donnée intéressante : de 1982 à 1986, les dépenses touristiques suisses en France (en francs français) ont un peu plus que doublé ; par contre, les Français venant en Suisse sont passés d'une dépense globale de 2,3 milliards en 1982 à 2,9 milliards en 1986, soit une augmentation de 26 % en francs français, voire 6 % en francs suisses...

En ce qui concerne le tourisme français en Suisse, 1987 sera une année médiocre. Après un bon début, la saison d'été a vu la clientèle française plus clairsemée qu'en 1986. Sur l'ensemble de l'année, les premières évaluations portent sur une contraction de

quelque 5 %. Les réservations d'hiver se sont faites avec retard, et la hausse du franc suisse a certainement un effet dissuasif. C'est probablement la raison pour laquelle la publicité touristique et les actions promotionnelles auprès des « voyagistes » français sont intensifiées et améliorées en qualité.

La reprise semble caractériser la conjoncture dans **les transports**. On nous signale un **bon niveau des volumes transportés en 1987 après une conjoncture déjà satisfaisante dans l'ensemble en 1986**.

Dans le sens France-Suisse, c'est une fois de plus le tonnage ferroviaire (– 7,8 %) qui est en diminution et pour la première fois aussi le tonnage aérien (– 30 %) tandis que dans le sens Suisse-France, le transport par voie d'eau (– 47 %) est en chute libre. A noter qu'en 1986, la part française du transport routier dans le sens Suisse-France est passée de 46,8 à 58,5 % du tonnage total. Cela constitue la progression la plus forte obtenue par le

Évolution du transport (milliers de tonnes)

Importations suisses de France					
Année	Rail	Route	Eau	Air	Oléoduc
1981	1 962	3 823	1 166	1,89	535
1982	1 584	3 875	1 143	2,07	360
1983	1 692	4 045	1 298	3,82	468
1984	1 506	4 134	1 186	4,96	388
1985	1 334	4 338	1 190	8,99	371
1986	1 247	4 669	1 347	6,32	452
Exportations suisses vers la France					
1980	107	367	3,79	0,66	
1981	95	372	11,47	0,73	
1982	100	366	7,11	0,67	
1983	102	407	16,28	0,67	
1984	91	456	18,99	0,78	
1985	103	456	10,89	0,89	
1986	115	502	5,77	0,98	

(Source : *Statistique douanière suisse*).



Alain Roux, Directeur, département International, avec Pierre Poyet, Directeur-Adjoint, département «Commodity, Trade and Finance».

La Société de Banque Suisse: notre know-how pour vos exportations.

Si les marchés internationaux ne vous intéressent pas, tournez la page.

Et pendant que vous continuez à feuilleter ce magazine, quelqu'un élabore des stratégies pour acquérir les clients dont votre entreprise a besoin. Ce qui est peut-être déjà en train de ce passer. De nombreuses entreprises font la une de l'actualité lorsqu'elles se frottent aux réalités des marchés internationaux. Y aurait-il une recette infaillible pour les pénétrer? Pas vraiment. La méthode la plus simple c'est de travailler dur. L'expérience que nous avons acquise au fil des ans dans ces marchés vous facilitera la tâche. Du reste, la réalité le prouve puisque notre volume d'affaires à l'exportation ne cesse de croître.



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
Swiss Bank Corporation

The key Swiss bank

Direction Générale à CH-4002 Bâle, Aeschenplatz 6, et à CH-8022 Zurich, Paradeplatz 6. Plus de 200 succursales en Suisse. **Réseau mondial** (sièges, représentations et filiales): **Europe**: Edimbourg, Francfort, Londres, Luxembourg, Madrid, Manchester, Monte-Carlo, Paris. **Amérique du Nord**: Atlanta, Calgary, Chicago, Houston, Los Angeles, Montréal, New York, San Francisco, Toronto, Vancouver. **Amérique latine**: Bogotá, Buenos Aires, Caracas, Lima, Mexico, Panama, Rio de Janeiro, São Paulo. **Caraïbes**: Grand Cayman, Nassau. **Moyen-Orient**: Bahreïn, Le Caire, Téhéran. **Afrique**: Johannesburg. **Asie**: Hong Kong, Osaka, Singapour, Tokyo. **Australie**: Melbourne, Sydney.

Lintas Zürich SBV 2086

« pavillon » français dans ses échanges routiers avec les pays limitrophes. Voilà pour les autorités fédérales un bon argument susceptible de convaincre la France de ne pas mettre en vigueur vis-à-vis de la Suisse la taxe de retorsion prévue pour contrer le prélèvement (non-discriminatoire) de la Suisse sur les poids-lourds. **A noter enfin, qu'en 1986, les transports franco-suisses se sont soldés par un excédent de 438 millions de francs français en faveur de la France contre un excédent de 293 millions en 1985.** Les résultats 1987 dégageront-ils une nouvelle progression ? Les indices disponibles en fin d'année concernent exclusivement les relations aériennes : le mouvement passagers est en hausse de 1 à 2 % par rapport à 1986 avec cependant une légère inflexion de la demande de places en « première ». **Pour ce qui est du fret**, une baisse tendancielle relativement importante de 10 à 12 % est constatée dans le sens Suisse-France alors que le trafic France-Suisse est inchangé par rapport à 1986.

Au moment où les experts économiques sont encore en désaccord sur leur évaluation des conséquences de la turbulence financière et monétaire de l'automne, ce sont les entreprises gérant d'importants portefeuilles d'actions qui ont principalement souffert de cette crise, parmi elles évidemment les **compagnies d'assurances**. Étant donné que ces portefeuilles contiennent souvent un tiers d'actions et deux tiers

d'obligations, les dégâts ont été atténués. Dans le domaine des sinistres, l'évolution a été bonne en 1987, tout au moins jusqu'à la nuit du 15 au 16 octobre date à laquelle la tempête qui s'est abattue sur l'Ouest de la France a engendré pour quelque deux milliards de francs français de dégâts. En revanche, l'assurance automobile, la responsabilité civile et le cambriolage ont accusé une régression des coûts assumés par les compagnies suisses. L'année 1987, par solde, pourrait être meilleure que 1986, compte non tenu de la dépréciation des portefeuilles.

Pour la première fois depuis l'été 1980, une grande banque suisse a décidé de s'implanter à Paris en prenant le contrôle d'une banque d'affaires française. Par ailleurs, une participation appelée à devenir majoritaire dans trois ans a été prise dans une charge d'agent de change parisien. Cette consolidation de la présence suisse sur la place financière française constitue de toute évidence une preuve de confiance et d'intérêt pour un marché appelé à se développer dans un contexte international plus ouvert. Aussi, cette arrivée d'un nouveau frère suisse dans le paysage financier parisien a-t-elle été accueillie avec une grande ouverture d'esprit par les milieux financiers français qui, souvent depuis des décennies, opèrent sur le marché suisse.

En 1987, l'évolution des rapports économiques entre la France et la Suisse fait apparaître de nombreux signes favorables. Il ne fait pas de doute que la politique de libéralisation conduite par les autorités françaises depuis trois ans est accueillie positivement par les milieux d'affaires et les autorités suisses. De même ne peut-on que se féliciter de l'ouverture des frontières aux échanges financiers et du démantèlement partiel du Contrôle des changes.

Étant donné l'importance des soldes financiers que ces rapports avec la Suisse permettent à la France d'engranger, il est regrettable de constater

la persistance de certains conflits bilatéraux. C'est notamment le cas de la fameuse taxe de 3 % prélevée annuellement sur la valeur vénale des immeubles français en mains de sociétés suisses. C'est aussi le cas de la discrimination du pavillon suisse dans le port de Marseille. C'est le cas encore de la reconnaissance des droits sociaux des quelque cent Suisses d'Algérie qui, rentrés dans leur pays, se voient refuser toutes prestations à la couverture sociale. Enfin, que dire de certains procès douaniers qui depuis des mois tentent de persuader de fraude une grande société chimique suisse en France, en dépit des conventions bilatérales signées et de l'esprit qui les inspire ?

Le 16 avril dernier, le chef du Département fédéral de l'Économie publique, M. Jean-Pascal Delamuraz, a abondamment entretenu le ministre français de l'Économie, des Finances et de la Privatisation, M. Édouard Balladur, de ces dossiers. Six semaines plus tard, à Genève, le président de la Confédération, M. Pierre Aubert, remettait au Premier ministre français, M. Jacques Chirac, des aide-mémoire détaillés pour chacun de ces problèmes bilatéraux. Malheureusement, à la mi-décembre, aucun résultat concret n'est encore apparu à la suite de ces démarches. L'éventuelle altération du climat bilatéral que ces contentieux pourraient engendrer serait évidemment préjudiciable au développement des affaires d'intérêt réciproque.

Sur le plan mondial, 1988 se présente encore sous le sceau de l'inconnu. Les traces de la crise boursière, le précaire équilibre des taux de change, le poids de la dette du tiers-monde sont autant d'hypothèques.

Si l'on fait abstraction des quelques contentieux que nous venons d'énumérer, aucun facteur de tension n'est susceptible d'affecter les relations franco-suisses, qui constituent au contraire un élément de grande stabilité dans un monde souvent agité. ■

La présence financière française en Suisse

Alors que le « poids » des entreprises financières suisses sur le marché français ne représente qu'une part infime, les sociétés financières et banques françaises sont très fortement représentées en Suisse. D'après les statistiques de la Banque nationale, fin 1986, sur 109 banques « en mains étrangères », 7 étaient françaises, soit un peu plus de 6 %. Mais le total des bilans cumulés de ces dernières se montait à 15 %. Dans la catégorie des succursales de banques étrangères, les établissements français sont au nombre de 4 soit 25 % du total, mais leurs bilans cumulent à 39,6 %. Quant aux sociétés financières, leur nombre est de 90 dont 6 françaises (6,6 %), mais les bilans de ces dernières s'établissent à 40,5 % du total. Enfin, sur un total de 215 établissements financiers et bancaires étrangers en Suisse, 17 sont français, soit 8 %. Mais sur les bilans cumulés de 120 milliards de FS au total, 25,6 milliards sont en mains françaises, c'est-à-dire un peu plus de 21 %.

Le numéro d'automne de la Revue Économique Franco-Suisse comporte une importante étude sur la

Présence de l'industrie suisse en France

Les lecteurs non abonnés à cette Publication, qui souhaiteraient obtenir ce numéro spécial peuvent le commander au moyen du coupon ci-contre.

Bon de commande

A retourner à la Chambre de Commerce Suisse en France, Service des Publications, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

Monsieur

Société

Adresse

Code postal

Ville

souhaite recevoir 1 ex. du n° 3/1987 de la Revue Économique Franco-Suisse et joint ou verse (*) à cet effet la somme de FF 45 TTC ou Sfr. 15 (une facture justificative sera jointe à l'envoi du n°).

(*) CCP Paris 32-44 G ou Lausanne 10-1072-1